

Pièces à fournir pour l'admission en classe de  
CPGE Scientifiques  
**Année scolaire 2022/2023**

- Fiche d'inscription
- Fiche intendance
- Fiche infirmerie
- Un certificat de fin de scolarité (EXEAT) (*ce document devra être fourni au maximum 1 semaine avant la rentrée*)
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève sur feuille A4
- Une photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- Le dossier internat le cas échéant

**INFORMATIONS PRATIQUES**

- **Elèves Boursiers** : dès réception de votre notification provisoire, merci de nous en adresser une copie
- **Certificat de scolarité** : les certificats de scolarité seront distribués aux élèves courant septembre.

La rentrée s'effectuera le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022.

## Fiche inscription 1<sup>ère</sup> année CPGE Scientifiques 2022/2023

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Commune :

Pays :

Nationalité :

Adresse (si différente du responsable légal 1) :

Email :

Tél :

Régime :       Externe       Demi-pensionnaire       Interne

MPSI

LV1 :

Anglais

Allemand

LV2 (*facultative*) :

Anglais

Allemand

Espagnol

PCSI

LV1 :

Anglais

Allemand

LV2 (*facultative*) :

Anglais

Allemand

Espagnol

*(Si vous choisissez une LV2, vous êtes dans l'obligation de la suivre au moins tout le premier semestre)*

**Responsable légal n°1**

Nom- Prénom :

Adresse :

Tél :

Email :

**Responsable légal n°2**

Nom- Prénom :

Adresse :

Tél :

Email :

**Etablissement année scolaire 2021/2022 :**

*Je certifie avoir pris connaissance des consignes de rentrée*

A....., le .....

Signature de l'élève

Signatures des représentants légaux

## Fiche intendance

### Année 2022/2023

#### COMMENT BENEFICIER DU SERVICE DE RESTAURATION DU LYCEE A LA PROCHAINE RENTREE ?

Que vous désiriez prendre vos repas TOUS LES JOURS, ou, SEULEMENT QUELQUES JOURS PAR MOIS, ou encore, QUELQUEFOIS dans l'année, vous pourrez le faire dès lors que vous aurez ouvert UN COMPTE RESTAURANT.

L'ouverture de votre compte restaurant est automatique dès votre inscription en qualité de demi-pensionnaire.

Votre compte sera valable pour toute la durée de votre présence dans l'établissement.

Pour de plus amples renseignements sur l'aspect fonctionnel et réglementaire du service d'internat et de restauration, consultez le règlement détaillé sur le site du lycée : <https://pierre-dailly-compiegne.ac-amiens.fr/>

#### PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES

La possibilité de payer par prélèvements bancaires est offerte. Ils seront effectués vers le 5 de chaque mois (en fonction des jours ouvrables et fériés)

**Toute demande d'arrêt de prélèvement doit être faite par écrit.**

Les prélèvements rejetés donneront lieu à la perception des frais bancaires correspondants ; au-delà de deux rejets, ce mode de paiement sera annulé.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devez remplir le « Mandat de prélèvement SEPA » sans omettre de le signer et de joindre un relevé d'identité bancaire.

Le retour devra être fait au service Gestion de l'établissement de votre enfant au moment de l'inscription.

##### **Pour les internes :**

Les prélèvements correspondront à un tiers du montant dû pour le trimestre considéré, en novembre, décembre et janvier pour le trimestre septembre-décembre ; février, mars et avril pour le trimestre janvier-mars ; mai, juin et juillet pour le trimestre avril-juin.

##### **Pour les demi-pensionnaires :**

Les prélèvements correspondront au montant des repas consommés le mois précédent.

Nom : ..... Prénom de l'élève : ..... Division : .....

En MAJUSCULES

Sexe :  G  F Date de naissance : .....

---

Je m'engage à respecter le règlement particulier correspondant à la qualité cochée ci-dessous.

Date : Signature de l'élève : Signature des parents :

Je désire bénéficier du prélèvement automatique (*imprimé à remplir pour toute nouvelle demande*)

---

Je m'inscris comme **EXTERNE**

---

Je m'inscris comme **DEMI-PENSIONNAIRE \***

→ Je suis nouvel élève au lycée Pierre d'Ailly, je verse 60 € correspondant à une avance sur repas, lors de mon inscription (espèce ou chèque à l'ordre du Lycée Pierre d'Ailly)

→ J'étais déjà scolarisé au lycée en 2021/2022, j'approvisionne mon compte à la rentrée.

---

Je m'inscris comme **INTERNE \***

---

Je joins obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal afin de pouvoir bénéficier du remboursement du solde éventuel de mon compte en cas de départ du Lycée et du versement des bourses nationales  
Merci de préciser Nom, Prénom, Division de l'élève sur le RIB.

**Si le prélèvement automatique n'est pas retenu, il conviendra d'alimenter le compte par un versement sur celui-ci :**

- Paiement en ligne (création d'un Compte TurboSelf via le site du lycée, onglet « Vie Pratique », rubrique « intendance »)
- Chèque
- Espèces (à déposer directement au bureau de la restauration)

ATTENTION ! VOTRE CARTE GENERATION DOIT **TOUJOURS ETRE EN BON ETAT** AFIN DE NE PAS PERTURBER LE FONCTIONNEMENT DES DISTRIBUTEURS DE PLATEAUX.

**Votre compte ne doit pas présenter un solde débiteur**

*\*les tarifs de l'hébergement sont susceptibles d'évoluer au 1<sup>er</sup> janvier 2023*





# INFIRMERIE

## FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS

Lycée Pierre d'Ailly

**Année scolaire 2022/2023**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date de naissance :** ..... **Classe :** .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal : .....

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale : .....

.....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

.....

**En cas d'accident ou de maladie**, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile .....

2. N° de téléphone portable du père .....

3. N° de téléphone portable de la mère .....

4. N° du travail du père ..... Poste : .....

5. N° du travail de la mère ..... Poste : .....

6. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : .....

.....

**En cas d'urgence**, après appel au SAMU, un élève accidenté ou malade peut être orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

**Date des derniers vaccins :**

tétanos...../...../.....

polio...../...../.....

diphtérie...../...../.....

(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

**Observations particulières** que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) .....

.....

.....

.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : .....

.....

le .....

*Signature des parents*